



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Fiche n°1

**POUR VENTES AU DEBALLAGE, VIDE GRENIERS, BROCANTES,
SUR LA VOIE PUBLIQUE (à l'extérieur)**

Cette demande doit être transmise impérativement au moins 5 à 3 mois avant la date prévue de la manifestation à la Mairie de Grenoble 11 bd Jean Pain CS 91066 38021 Grenoble Cedex (service Animation tel: 04 76 00 76 63)

NOM ET LIEU DE LA MANIFESTATION:

Nom:

Lieu:

Date: au

Durée de la vente:

Surface:

Estimation du nombre de personnes:

Attestation d'assurance spécifique:
.....

ORGANISATEUR:

Société ou association:

Adresse:

Tel fixe ou portable:

Fax:

Email:

Responsable ou Président:

Je soussigné, auteur de la présente déclaration, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévus aux articles L 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature

Documents à joindre impérativement à ce dossier:

- Photocopie recto verso de la Carte nationale d'identité de l'organisateur
- Si l'organisateur est une association, statuts de l'association et liste des membres du bureau
- Attestation de responsabilité civile

Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée

N° d'enregistrement.....

Avis de réception envoyé le: